

MEMORANDUM

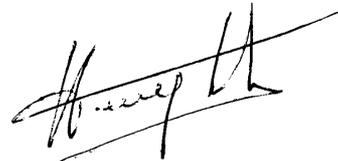
t
27/1

à l'attention de M. le Secrétaire Général

Objet : Hymne européen.

La question des droits d'auteur sur l'enregistrement de l'Hymne européen évoquée dans la note de M. Renborg du 24 janvier semble effectivement constituer une préoccupation pour de nombreuses personnes.

J'ai pour ma part recueilli chez les Représentants Permanents des propos identiques à ceux tenus par M. Sneum à M. Renborg; Mes interlocuteurs, comme celui de M. Renborg, estimaient que M. H. von Karajan devait être persuadé de renoncer à ses droits d'auteur au profit d'une activité, d'une oeuvre à définir du Conseil. Il n'est pas impossible que cette question soit évoquée lors de la prochaine réunion des Délégués.



H. LELEU

Copie : M. le Secrétaire Général Adjoint
M. le Directeur Général de l'Administration et des Finances
M. le Greffier de l'Assemblée
M. GOLSONG
M. SQUARTINI
M. RENBORG
M. KLEBES